

Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX
DURANCE-VENTOUX
Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

Nombre de membres en exercice : 8

Séance du 04 juillet 2024

Nombre de membres présents : 5

L'an deux mil vingt-quatre et le quatre juillet à dix-huit heures,
le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président.**

Ont pris part à la délibération : 5

Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 0

Présents

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND
AVIGNON), F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON
MONTS DE VAUCLUSE), L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU
PAYS D'APT LUBERON), D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Date de la convocation

28/06/2024

Excusés

J. DAUMAS et F. FARGE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS
D'APT LUBERON), C. ROYER (LE THOR)

Date d'affichage

28/06/2024

Pouvoir

Objet de la délibération n° 07-2024

Approbation du procès-verbal de la
séance du 11 juin 2024

Monsieur Félix BOREL a été nommé secrétaire

Délibération n° 1

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Bureau le procès-verbal de la séance du 11 juin 2024 et demande aux délégués s'ils ont des observations à formuler.

LE BUREAU

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

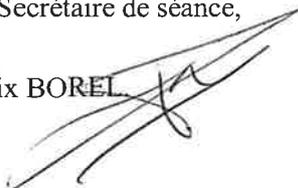
APPROUVE le procès-verbal de la séance du 11 juin 2024.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,

Félix BOREL



Le Président,

Gérard DAUDET.

